

## Principes

- L'étudiant-e qui souhaite suivre un cours ou un séminaire à la Faculté des lettres et des sciences humaines doit s'inscrire à l'unité d'enseignement correspondante via le portail d'inscription aux cours/examens de l'Université (MyUnifr); cette disposition s'applique également aux autres formes d'enseignements dispensées à la Faculté des lettres et des sciences humaines.
- L'étudiant-e qui souhaite se présenter à une évaluation doit s'y inscrire via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- L'étudiant-e qui souhaite annuler son inscription à une évaluation doit le faire, via MyUnifr <https://my.unifr.ch/>.
- Une évaluation ayant donné lieu à une décision d'échec peut être répétée 1 fois (2 tentatives au total)
- En cas d'inscription à une unité d'enseignement, l'évaluation de celle-ci doit être réussie dans un délai de 4 sessions suivant l'inscription au cours ou au séminaire, sous peine d'échec définitif à l'unité d'enseignement concernée.
- Une absence à une évaluation pour laquelle l'étudiant-e s'est inscrit-e est considérée comme un échec, sous réserve de cas de force majeure.

## Délais – Inscription / annulation inscription aux cours et aux examens

### Semestres d'automne 2025

Début des cours.....	15.09.25
Inscription aux cours.....	8.09.25 – 3.10.25
Annulation de l'inscription aux cours .....	8.09.25 – 7.11.25
(uniquement pour les inscriptions au semestre d'automne 2025 et à l'année académique 2025/26)	
Inscription aux examens de la session d'hiver 2026.....	8.09.25 – 7.11.25
Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	8.09.25 – 12.01.26
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'hiver 2026)	
Session d'examens d'hiver 2026 <sup>2</sup> .....	19.01.26 – 13.02.26
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion du 20.03.26 (vendredi) .....	20.02.26
Délai de validation Master – Fête de promotion du 20.03.26 (vendredi) .....	20.02.26

### Semestre de printemps 2026

Début des cours.....	16.02.26
Inscription aux cours.....	9.02.26 – 6.03.26
Annulation de l'inscription aux cours .....	9.02.26 – 10.04.26
(uniquement pour les inscriptions au semestre de printemps 2026)	
Inscription aux examens de la session d'été 2026.....	9.02.26 – 10.04.26
Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	09.02.26 -26.05.26
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'été 2026)	
Session d'examens d'été 2026 <sup>2</sup> .....	1.06.26 – 26.06.26
Délai de validation Master – Fête de promotion du 29.08.26 (samedi).....	5.06.26
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion du 29.08.26 (samedi) .....	3.07.26

<sup>1</sup> Cf. Règlement du 8 mars 2018 (Etat le 10 juin 2021) pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines

<sup>2</sup> Si une évaluation a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

Inscription aux examens de la session d'automne 2026.....	29.06.26 – 31.07.26
Annulation de l'inscription aux examens <sup>2</sup> .....	29.06.26 – 10.08.26
(uniquement pour les inscriptions aux examens de la session d'automne 2026)	
Session d'examens d'automne 2026 <sup>2</sup> .....	17.08.26 – 11.09.26
Délai de validation Bachelor – Fête de promotion 28.11.26 (samedi).....	18.09.26
Délai de validation Master – Fête de promotion 28.11.26 (samedi).....	18.09.26

### Réserves

- Les délais pour la reddition de travaux de séminaire peuvent faire l'objet de dispositions spécifiques propres aux départements
- Les dispositions concernant les stages et les travaux pratiques sont réservées

### Délais – Demandes de modification de voie, resp. programmes d'études et demandes de reconnaissances de crédits ECTS

Afin que le Décanat des lettres et des sciences humaines puisse traiter vos demandes à temps, voici les délais à respecter. Passé ces délais, nous ne garantissons pas le traitement de votre demande pour le semestre en cours.

Attention : certains programmes de Master ou voies d'études ont des délais particuliers. Veuillez consulter le site web des départements concernés et l'offre d'études.

#### Semestre d'automne 2025

Bachelor.....	Lundi 29.09.25
Master « consécutif » <sup>3</sup> .....	Lundi 29.09.25
Master « non consécutif » <sup>4</sup> .....	Vendredi 29.08.25
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS.....	Vendredi 29.08.25

#### Semestre de printemps 2026

Bachelor.....	Lundi 2.03.26
Master « consécutif » <sup>3</sup> .....	Lundi 2.03.26
Master « non consécutif » <sup>4</sup> .....	Vendredi 27.02.26
Demandes de reconnaissance d'études, de crédits ECTS.....	Vendredi 27.02.26

<sup>2</sup> Si un examen a lieu en-dehors de la session, veuillez vous référer aux éventuelles dispositions du département concerné.

<sup>3</sup> Le Master « consécutif » est un Master effectué dans le/les même(s) branche(s) d'études que le Bachelor.

<sup>4</sup> Le Master « non consécutif » est un Master effectué dans une ou plusieurs autre(s) branche(s) d'études que le Bachelor.